



**Notre camping est heureux de vous accueillir cet été.**

Afin de vous permettre de profiter en toute liberté de votre séjour, et suite aux récentes annonces gouvernementales, vous devrez présenter à votre arrivée :

- Soit la preuve d'une vaccination complète sous format numérique ou papier
- Soit la preuve d'un test PCR ou antigénique négatif de moins de 48h
- Soit la preuve d'une dérogation médicale à la vaccination

Dès lors, le restaurant, la piscine, l'ensemble des prestations sera accessible sans contrainte supplémentaire, dans le respect des gestes barrières et de distanciation.

Si vous résidez hors de la France :

Pour les personnes non vaccinées (ou schéma vaccinal incomplet), il faut présenter le résultat négatif d'un test PCR ou antigénique réalisé moins de 72h avant le départ. Pour le Royaume-Uni, l'Espagne, le Portugal, Chypre, les Pays et la Grèce, un test est exigé au départ de moins de 24h pour les personnes non vaccinées.

N'hésitez pas en cas de question à vous rapprocher de nous.

Bien cordialement.

La direction

